



IX<sup>e</sup> RENCONTRE D'ÉCOLE – EPFCL, 23 JUILLET 2026

## Passe à l'analyste : apories du témoignage

### Prélude n° 1

À notre titre, nous n'avons pas donné la forme interrogative. Qu'il y ait des apories du témoignage, c'est un fait. Quelles en sont alors les conséquences et ont-elles pour corollaire une garantie forcément aporétique de la passe à l'analyste ?

Appuyons-nous sur le discours de Lacan du 6 décembre 1967 à l'EFP. Que dit-il, entre autres ?

« Il n'y a pas d'Autre de l'Autre <sup>1</sup> ». Pas de garantie ultime qui valide l'Autre. L'Ecole, le CIG, les cartels de la passe ne dérogent pas à la règle, sinon ils la contrediraient.

« Il n'y a pas de vrai sur le vrai <sup>2</sup> ». La transmission par le passeur comme le témoignage du passant, construction dans l'après-coup, ne peuvent être qu'incomplets. Pas de vérité toute, totale, garantie. Déjà, à propos de la fin de l'analyse, Lacan parlait des apories de son compte rendu <sup>3</sup>.

« Il n'y a pas non plus d'acte de l'acte <sup>4</sup> ». Impossible donc de le répéter à l'identique et d'en tirer une norme universelle.

De ces trois apories, nous pouvons en déduire qu'il n'y a pas non plus de garantie de la garantie de la passe à l'analyste.

Pourtant, il arrive qu'un cartel dise, à l'unanimité, sa certitude du passage à l'analyste, ce qui peut paraître comme une contradiction avec l'absence de garantie toute. De quelle certitude s'agit-il alors ? Probablement faut-il différencier la certitude dogmatique, qui refuse toute interrogation ou remise en question (nous savons, c'est la vérité), et la certitude que nous pourrions qualifier d'analytique, qui n'est pas un verdict (nous décidons, c'est un acte).

Les apories du témoignage ne constituent pas une impasse pour l'acte.

Ceci m'amène à différencier l'aporie de l'impasse, bien que les deux signifiants soient souvent utilisés de manière interchangeable. Avec l'impasse, la pensée s'arrête, ne peut pas aller plus loin. L'aporie, en revanche, serait plutôt un trou autour duquel la pensée tourne. L'impasse empêche, coince, fait impuissance. L'aporie, bien que démontrant un impossible, ne fait pas impuissance, elle pousse à chercher.

<sup>1</sup> J. Lacan, Discours à l'EFP du 6 décembre 1967, Silicet 2/3, Seuil, Paris, 1970, p 13

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid*, p. 11.

<sup>4</sup> *Ibid*, p. 13.

De ce fait, le dispositif de la passe fonctionne-t-il malgré ou par ? Malgré ses apories considérées comme simples limites, soit « c'est comme ça », « il faut faire avec », ou bien par ses apories et en particulier celles du témoignage, soit comme fondement ?

« C'est comme ça » pourrait s'entendre comme « c'est suffisant », mais au risque de produire des suffisances<sup>5</sup>.

La seconde hypothèse suggère qu'il reste toujours quelque chose à explorer, ce qui implique que le savoir n'est jamais complètement clos, mais plutôt en constante circulation.

L'aporie n'est pas un défaut de sens, n'est pas ce qu'on ne comprend pas, mais ce qu'on ne peut pas résoudre. Elle n'est pas un défaut du dispositif, mais sa condition. Sans aporie, le témoignage pourrait se limiter à des réponses à un questionnaire et fabriquer un idéal du psychanalyste. Ce qui ne se résout pas fonde au contraire l'acte même de témoigner, avec ses impossibles inhérents.

Les apories, si elles peuvent nous conduire vers le flou, l'arbitraire et la confusion, nous obligent en réalité à la rigueur. Je fais ici référence à une autre citation de Lacan, tirée de son discours à l'EFP du 6 décembre 1967 : « si le vaporeux du héros permet de rire à l'écouteur, c'est de le surprendre de la rigueur de la topologie construite de sa vapeur<sup>6</sup>. »

Philippe Madet, membre du CIG 2025-2026

---

<sup>5</sup> Je fais ici référence au texte publié dans les *Écrits*, « Situation de la psychanalyse en 56 », Paris, Seuil, 1966, p. 477.

<sup>6</sup> J. Lacan, Discours à l'EFP du 6 décembre 1967, Silicet 2/3, Seuil, Paris, 1970, p 14